

DISPOSITIF « **ALERTE COMMERCES/ENTREPRISES** » CHARTRE DE « **L'ENTREPRISE CITOYENNE** »

● Engagement n°1 :

Je me suis engagé(e) dans le dispositif « **ALERTE COMMERCES/ENTREPRISES** », initié par la Préfecture de Haute-Saône, avec le soutien de l'Union Départementale des Commerçants, Industriels et Artisans de la Haute-Saône, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture et en partenariat avec les forces de Gendarmerie et de Police, afin de prendre des mesures de prévention utiles et adaptées à une situation particulière, pour :

- rassurer ma clientèle et sécuriser la ville et nos commerces ou nos entreprises,
- dissuader d'éventuels malfaiteurs en étant vigilant aux comportements suspects, aux faux moyens de paiement (méthode « Toucher – Regarder - Incliner », au rendez-moi), aux chèques volés et aux escroqueries en tous genres.
- prévenir mes collègues commerçants, entrepreneurs, artisans et/ou prestataires de services pour éviter qu'ils ne soient victimes à leur tour d'un acte délictueux similaire et être réactif pour permettre l'arrestation des malfaiteurs.

Pour ce faire, j'appose la vitrophanie spécifique « **ALERTE SECURITE** » sur ma vitrine, porte d'entrée ou étalage de manière bien visible.

● Engagement n°2 :

- ↳ pour les commerces : en cas de vols à main armée ou avec violence, aux vols à l'étalage commis en bande et aux escroqueries (par faux moyens de paiement, à la fausse qualité, au « rendez-moi ») ;
- ↳ pour les entreprises : En cas de vols avec effraction, vols avec violence, vols à main armée ou avec séquestration ;

J'alerte immédiatement la Gendarmerie ou la Police en composant le « 17 » (qui reste le réflexe élémentaire indispensable) afin que l'information puisse être transmise au plus grand nombre de confrères dans un minimum de temps. En parallèle, je m'engage à prévenir mon référent local « Gendarmerie » ou « Police ».

Afin de rester en conformité avec les prescriptions de la CNIL, j'atteste avoir connaissance de l'obligation qui m'est faite de supprimer de mon téléphone les SMS d'alerte, au fur et à mesure, dans un délai de 15 jours après réception.

● Engagement n°3 :

Cet engagement me donne un nouveau rôle, celui de « **Commerçant Citoyen** », qui participe activement à la vie économique et sociale de mon territoire tout en veillant à la tranquillité de nos commerces.

Je communique sur ce nouveau rôle en affichant la présente charte dans mon point de vente.

● Engagement n°4 :

Afin d'être en phase avec les dispositions de la CNIL, je m'engage à effacer les SMS reçus dans un délai n'excédant pas 15 jours.

